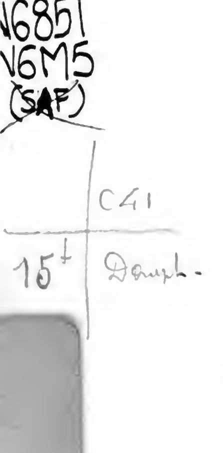

Princeton University Library
32101 067699015
N6851
V6M5


N6851
N6M5
(SAF)
C41
15


VET TES TAM EN NOV TVM
Dei
Sub Numine
Viget



ANTIQUITÉS
NATIONALES.

Arrondissement de Vienne

(Isère).

RAPPORT

SUR LES

MONUMENTS REMARQUABLES

DE L'ARRONDISSEMENT DE VIENNE,

Par M. Mermet aîné,

CONTENANT

LES RÉPONSES A UNE SÉRIE DE QUESTIONS PROPOSÉES PAR L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Vienne,
IMPRIMERIE DE J.-C. TIMON.
1829.

[redacted]

ANTIQUITÉS NATIONALES.

Rapport

A LA COMMISSION DES BEAUX-ARTS DE L'ARRONDISSEMENT DE VIENNE, DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Messieurs,

En me choisissant, dans votre assemblée du 30 décembre dernier, pour vous faire un rapport sur les questions présentées par l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, vous avez peut-être pensé que les notes et les documents que je recueille, depuis plus de vingt ans, sur l'histoire de notre pays, renfermaient les élements du travail demandé par l'Académie..... dans ce cas, votre attente serait trompée; car il est de ces questions dont

la solution exigerait des déplacements et des investigations qu'on ne saurait imposer à un seul individu.

Jaloux néanmoins de justifier votre confiance, autant que cela dépend de moi, je vais aborder les questions proposées, en me conformant à l'ordre dans lequel elles sont présentées.

Chacun de vous, Messieurs, pourra ajouter à mes observations les faits historiques ou l'indication des monuments que j'aurais oublié de mentionner.

Je terminerai mon rapport par quelques propositions, dont l'adoption aurait, selon moi, le double avantage de faire disparaître peu à peu les lacunes que présente mon travail, et d'amener peut-être des découvertes inattendues.

I.re QUESTION.

Rechercher et décrire tous les monuments en pierres simplement posées ou superposées, connus du vulgaire, dans divers endroits, sous les noms de *Pierres aux Fées*, de *Pierres levées*, et auxquels on a attribué la dénomination de *Monuments celtiques*.

*

RÉPONSE.

M. Cochard, notre compatriote, avocat à Lyon, avantageusement connu par ses recherches archéologiques, son Guide des étrangers à Lyon, et ses Notices sur plusieurs communes des départements du Rhône et de l'Isère, croit qu'une pierre qui existe sur les limites des communes de Vaulx-en-Velin et de Décine, dans le canton de Meyzieux, non loin des balmes viennoises, est du même genre que ces pierres longues qu'on désigne par les

noms de *Peulvans* ou de *Menhirs*, qui sont si communes dans la Bretagne et le pays chartrain.

M. Cochard explique que cette pierre est connue, dans le canton de Meyzieux, sous le nom assez bizarre de *Pierre-Fritte*. C'est un bloc de granit de forme pyramidale quadrangulaire irrégulière, dont la longueur est de onze pieds, la largeur de quatre pieds, et l'épaisseur de deux pieds neuf pouces. Il est arrondi dans la partie la plus faible qui devait être enterrée, et va en s'élargissant jusqu'à sa sommité. La face principale offre quatre trous creusés peu profondément. L'un était à un pied et demi au-dessus du sol, lorsque la pierre était debout. Les deux suivants sont à un pied l'un de l'autre, et le dernier à un pied et demi plus haut. Ces quatre trous sont sur la même ligne. Telle est la description que M. Cochard donne de cette pierre. J'ai cru devoir la copier, quoiqu'elle ait été imprimée, il y a quelques années, dans *les Tablettes historiques et littéraires de la ville de Lyon.*

Une personne instruite, à laquelle je m'étais adressé pour obtenir de nouveaux renseignements sur le bloc de granit dit de *Pierre-Fritte*, m'annonce qu'il existe encore,

mais qu'il est aujourd'hui renversé sur le sol. La description qu'on me donne de cette pierre antique se rapporte à celle de M. Cochard, à l'exception du nombre des trous ou creux, qui serait de *cinq* au lieu de *quatre*.

Je n'ai jamais ouï dire qu'il existât dans l'arrondissement de Vienne aucun autre monument qu'on pût considérer comme *celtique*. Les pierres *posées* ou *superposées*, qui s'y rencontraient dans des temps plus reculés, furent sans doute renversées et détruites lors de la conquête du pays par les Romains, ou du moins pendant leur domination dans cette partie de l'Allobrogie.

II.e QUESTION.

Rechercher et décrire toutes les éminences ou terres rapportées, connues sous le nom de *Tumuli* : indiquer ceux qui n'ont pas été fouillés, et les objets qu'on a trouvés dans ceux qui l'ont été.

RÉPONSE.

Il existe plusieurs *Tumuli* dans l'arrondissement de Vienne. On voit une de ces éminences sur le territoire de Chuzelle, à environ une lieue au nord de Vienne, un peu à droite de la grande route, en allant à Lyon. Elle est surmontée, seulement depuis 1819, d'une tour ronde, destinée à un moulin à vent, aujourd'hui sans activité.

Avant la révolution, les fourches patibulaires avaient été établies sur cette élévation, et les corps des suppliciés y demeuraient exposés.

Le propriétaire du moulin à vent ayant

fait creuser un caveau sous la tour existante, cette fouille mit à jour une voute en maçonnerie, sous laquelle était un tombeau en pierre, qui fut ouvert par les ouvriers. On y trouva des ossements qui tombèrent en poussière peu d'instants après l'ouverture, et sept petits lacrymatoires en verre blanc. Aucune inscription, aucun ornement, ni aucune médaille, n'indiquaient le nom, la nation ou le rang du personnage à l'honneur duquel le *Tumulus* avait sans doute été élevé.

On voit sept de ces *Tumuli* dans le canton de Meyzieux, sur la rive gauche du Rhône, le long des balmes viennoises.

Le premier, en partant de Lyon, et en remontant le Rhône, est dans le clos de la Ferrandière, sur Villeurbanne.

Le second est près de l'église de cette commune, et était fort considérable. On l'a presque détruit, en y prenant du gravier pour la route de Meyzieux. On y trouva des tombeaux et des vases funéraires qu'on n'a pas conservés ; mais on y découvrit, en même temps, quelques médailles, qui furent recueillies par feu M. Broal, juge de paix, entre les mains de qui je les ai vues. Elles étaient des empereurs *Antonin le pieux*, *Commode*, *Alexandre Sévère et Maximin*.

Le troisième est rapproché du domaine de *Pierre-Fritte*, sur Vaulx-en-Velin. On a trouvé un tombeau au pied de ce *Tumulus*.

Le quatrième est sur le point le plus élevé des balmes viennoises, sur le territoire de Décine.

Le cinquième se trouve à Jonage, et servait autrefois de limite entre les mandements de Vaulx-en-Velin, en Dauphiné, et de Miribel, en Bresse.

Le sixième est dans une terre de MM. de Montauban, sur Villette-d'Anthon. Il fut fouillé en 1787, par feu M. Delandine, qui y trouva des lampes sépulchrales et des urnes en terre. M. Delandine pensait que ce *Tumulus* était la sépulture d'un chef allobroge.

Enfin, le septième, est sur la commune d'Anthon. J'ignore s'il a été fouillé.

On trouve encore de ces *Tumuli*, en remontant le Rhône, au-delà d'Anthon ; mais ils sont situés sur l'arrondissement de la Tour-du-Pin.

Je pense qu'il en existe d'autres dans l'arrondissement de Vienne. Je crois en avoir remarqué sur le territoire de Saint-Quentin, dans le canton de la Verpillière ; cependant je ne m'en suis pas suffisamment approché,

pour donner mon opinion avec certitude.

Le Rhône, dont le cours de Lyon à Vienne se dirige, en serpentant du nord au midi, tourne brusquement à l'est, au-dessus de Lyon ; et c'est sur cette ligne, qui se prolonge jusqu'à Genève, qu'ont été tentées toutes les invasions des peuples du nord dans la province viennoise.

C'est par là que les Helvétiens cherchaient à pénétrer dans l'Allobrogie, lorsqu'ils en furent empêchés par Jules César (an 58 av. J.-C).

C'est sur cette même ligne que durent être établis les moyens de défense qui sauvèrent momentanément la province viennoise de la dévastation générale, suite de l'invasion des Gaules par les peuples de la Germanie, au commencement du cinquième siècle.

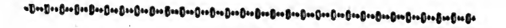
C'est encore là que les *Francs* traversèrent le Rhône, et vinrent livrer aux *Bourguignons* une bataille, dans laquelle *Clodomir*, l'un des rois *francs*, fut tué à *Veseronce*, près de Morestel, en l'an 525.

A laquelle de ces époques appartiennent ces monuments désignés par les antiquaires sous le nom de *Tumuli*, et connus dans nos pays sous celui de *Mollards?* Ces éminences de terre couvrent-elles seulement les cendres

d'un ou de plusieurs chefs renommés, ou bien celles de tous les guerriers qui avaient perdu la vie dans une même bataille? dans ce dernier cas, ne serait-il pas possible que le *Tumulus* fût une sépulture commune aux morts des deux partis? les chevaux eux-mêmes, péris dans la bataille, n'étaient-ils pas enfouis sous ces masses de terre, qui auraient servi à la fois de *souvenir*, et de garantie contre les exhalaisons des cadavres? Ces *Tumuli* sont-ils l'ouvrage des peuples qui venaient envahir le territoire, ou des indigènes? L'opinion assez généralement reçue que les corps étaient simplement posés sur le sol, et qu'on les recouvrait avec de la terre prise dans les environs, doit-elle être considérée comme incontestable? Ne serait-il pas aussi naturel de penser qu'on creusait une espèce de puits, d'une largeur et d'une profondeur proportionnées à la quantité des morts, et que le terrain provenant de cette fouille était rejeté sur les cadavres, ce qui produisait les *éminences* qu'on remarque aujourd'hui? Ne serait-ce pas enfin par une espèce de distinction que les corps des principaux chefs auraient été seuls placés au-dessus de la fosse commune, lorsqu'elle était comblée de terre jusqu'au niveau du sol?

Une partie de ces questions pourrait être

résolue si des fouilles étaient prescrites et suivies avec intelligence. Pour arriver à ce but, il serait à désirer que les *Tumuli* ne fussent ouverts qu'en vertu d'une autorisation qui indiquerait les règles à suivre pendant l'exploration, et qui ordonnerait, en même temps, la publicité des découvertes et leur dépôt dans un musée, sauf les arrangements à prendre avec le propriétaire du sol.



III.e QUESTION.

Rechercher et décrire les vestiges de toutes les routes anciennes ou du moyen âge, soit même des routes moins anciennes qui auraient été abandonnées depuis long-temps. Citer les lieux par où elles passent, et dresser une carte de ces routes. Indiquer exactement les villages ou même les édifices, ponts ou autres constructions qui se trouvaient sur ces routes, et qui n'existent plus. Donner les détails les plus circonstanciés sur ces lieux ou ces édifices, lorsqu'ils n'auront pas été décrits dans quelque ouvrage imprimé ; s'ils ont été décrits, donner le titre de ces ouvrages, et indiquer les pages où se trouve la description. Se conténter ensuite de décrire leur état actuel ; et s'ils appartiennent à des particuliers, faire connaître les noms des propriétaires.

*

RÉPONSE.

La première route qui ait été construite par les Romains, pour arriver dans les Gaules, est celle qui, de *Rome*, aboutissait à *Arles*, et qu'on nommait la *Voie aurélienne*.

Domitius Ahenobarbus, après une victoire

remportée sur les Arverniens et les Allobroges (an 122 av. J.-C.), prolongea cette route jusques sur les bords de la Durance. Elle fut continuée de la Durance à la rive gauche de l'Isère, sous le préteur M. Fonteïus Capito, dont les fonctions durèrent trois ans (de l'an 77 à l'an 74 av. J.-C.). De l'Isère, elle vint aboutir à Vienne, après la conquête de l'Allobrogie (an 60 av. J.-C.); enfin, elle se prolongea jusqu'à Lyon, sous le règne de l'empereur Auguste.

Cette route d'Arles à Lyon fut nommée la *Voie domitienne*, du nom de *Domitius* qui l'avait entreprise. Durant le moyen âge elle était connue dans l'arrondissement de Vienne sous le simple nom de grande route, *Via magna*, dont, par corruption, on fit *Vimagne* ou *Vimaine*, qu'on trouve sur des titres du XVe siècle, comme limite de plusieurs fonds. Ainsi, une terre est confinée, d'un côté, par le chemin de *Vimaine*, qui n'est autre que la *Voie domitienne*.

A l'entrée de Vienne, en arrivant de Valence, cette voie est enterrée à environ un mètre sous le sol actuel, comme on l'a reconnu, lorsque le sieur Gaubertier fit creuser, il y a deux ans, les fondations du mur de face d'une maison qu'il possède au midi de la

caserne. La profondeur est plus considérable à mesure qu'on avance dans la grande rue, car j'ai vérifié l'existence de cette même voie dans les caves de plusieurs maisons. Il n'est pas possible de s'y méprendre, puisqu'elle est pavée avec d'énormes blocs de granit. J'ignore si ce genre de pavés n'était employé qu'aux environs de la ville, mais je ne l'ai jamais trouvé à une grande distance, ni sur cette route, ni sur les autres.

L'élévation du sol, dans la partie de la ville de Vienne la plus rapprochée du Rhône, provient de ce que le terrain supérieur descendit des collines dans les bas fonds, lorsque les remparts romains furent renversés.

Une autre route prenait naissance à Vienne, vers l'embouchure de la Gère, à sa rencontre avec la *Voie domitienne.* Elle remontait le long de cette rivière jusqu'à l'extrémité actuelle du faubourg de *Pont-Évêque*, où elle se divisait en deux embranchements.

L'un tendait aux Alpes grecques, par Bourgoin ; et quelques villages, le long de cet embranchement, reçurent et ont conservé leurs noms de la distance à laquelle ils se trouvent de Vienne : ainsi, *Septême* est à sept milles ; *Oytier* à huit milles, et *Diémoz* à dix milles de cette ville.

L'autre embranchement tendait également en Italie, par les Alpes cottiennes, en traversant *Cularo* (Grenoble).

C'est dans ce dernier embranchement, vers la plaine de Rive, qu'aboutissait une autre route, partant de la haute ville, passant par la vallée de St-Marcel, et traversant Beaurepaire.

On repara, en 1819, la route du faubourg de *Pont-Évêque*, et on fit disparaître alors, sur environ cent mètres de longueur, ce qui restait de l'ancien pavé romain.

On vient aussi de réparer la route de Saint-Marcel, et on a été obligé d'enlever également quelques parties du pavé romain ; mais il est conservé sur une longueur de plus de trois cents mètres. Il se compose, ainsi que je l'ai déjà expliqué, de gros blocs de granit.

Enfin, une autre route partait de la porte de Vienne, dite de *Serpaize*, et aboutissait à Genève, qui dépendait de l'Allobrogie. On ne trouve sur le chemin actuel de *Serpaize* aucune trace de construction romaine.

Il ne faudrait pas tirer des détails qui précèdent la conséquence que les Romains eussent établi eux-mêmes les communications de Vienne avec Valence, *Cularo*, Bourgoin, Genève, et autres villes qui existaient avant la

conquête des Gaules. Il est présumable qu'ils donnèrent plus de largeur et, à coup sûr, plus de solidité aux routes déjà établies, dont peut-être ils rectifièrent les directions.

Parmi les chemins existant du temps des Romains, et dont on ne connait plus de traces, il faut ranger les routes qui, de Vienne, au moyen d'un pont construit sur le Rhône, conduisaient dans le Vivarais, le Forez et l'Auvergne. A dater de la dernière chute de ce pont, en 1673, ces routes furent négligées, et elles finirent par être tout-à-fait abandonnées. Il n'existe aujourd'hui que des sentiers ou chemins à talon, impraticables pour les voitures. On doit espérer que la construction actuelle d'un pont suspendu sur le Rhône, vis-à-vis le bourg de Ste-Colombe, qui n'est qu'un démembrement de la ville de Vienne, amènera le rétablissement de ces anciennes communications.

Quant aux chemins du moyen âge, qui ont disparu, soit à cause de la nouvelle direction des routes, soit par tout autre motif, des recherches spéciales deviennent indispensables ; car, parmi les ruines de quelques anciens châteaux, il en est d'une importance et d'une étendue telles, qu'on doit supposer que des chemins praticables venaient y aboutir.

2

IV.e QUESTION.

Rechercher et décrire toutes les bornes milliaires antiques qui existent encore ou qui ont été trouvées autrefois. Faire connaître par des cartes dressées *ad hoc*, ou par une distance donnée à un lieu marqué sur les cartes gravées, l'emplacement précis où elles ont été trouvées, et indiquer ce que sont devenues celles qui ont été déplacées. Donner les titres des ouvrages où elles ont été décrites, et indiquer les pages où se trouvent ces descriptions.

RÉPONSE.

Chorier, à la page 233 du premier volume de son *Histoire générale du Dauphiné*, indique les emplacements de plusieurs pierres milliaires romaines, portant des inscriptions qui ne laissent aucun doute sur leur origine.

Deux seulement concernent l'arrondissement de Vienne, et se trouvent à *Solaize*, dans le canton de Saint-Symphorien, et à *Chanas*, dans le canton de Roussillon.

J'ai vu la première, et je l'ai relevée très-exactement dans mon *Histoire de la ville de*

Vienne, imprimée et publiée chez M. Firmin Didot, en 1828, page 269.

Je ne connais pas la seconde, mais on m'a affirmé qu'elle existait encore à *Chanas*.

Toutes les bornes milliaires dont Chorier nous a conservé les inscriptions, établissent jusqu'à la dernière évidence que, primitivement, dans l'ancienne Allobrogie, et plus tard, dans la province viennoise, les distances se calculaient à partir de la ville de Vienne.

Je pense que la colonne retirée du Rhône en 1751, aujourd'hui déposée au Musée, et dont je parle à la page 443 de mon ouvrage, était le milliaire de Vienne, d'où se comptaient les distances.

L'inscription est en l'honneur de *Constantin*..... Sans doute un milliaire plus ancien existait déjà; mais lorsque les bornes de cette nature périssaient par vétusté ou par accident, les provinces les fesaient remplacer, et ne manquaient jamais de substituer le nom de l'empereur régnant à celui du prince porté sur l'ancien milliaire. Ce genre d'adulation était cause que la principale pierre milliaire qui se trouvait dans les capitales des provinces était changée plus souvent que les autres, surtout si l'empereur régnant devait passer dans le pays.

V.e QUESTION.

Rechercher et décrire tous les monuments, édifices, colonnes, fondations, murs de villes. Il faut surtout remarquer dans ces murs de villes ceux qui attestent diverses époques par des constructions différentes, savoir : avec ou sans ciment, en pierres grandes ou petites, carrées, parallélogrammes, ou en losange. Décrire les tours rondes ou carrées, les portes.

Dans les murs qui passent pour être de construction romaine, examiner attentivement s'ils ne sont pas fondés sur des *substructions* plus anciennes, gauloises peut-être, ou grecques dans les villes du midi.

Remarquer encore s'il n'existe pas de monuments de leurs agrandissements successifs. Remarquer toutes les constructions antiques ou du moyen âge, toutes celles qu'on croit antérieures au X.e siècle. Indiquer bien exactement leur emplacement, et faire connaître la configuration du terrain qui les environne. Donner des dessins et des descriptions détaillées de celles qui seraient inconnues; et pour celles qui auraient déjà été décrites, indiquer le titre des ouvrages qui en font mention, et citer les pages qui contiennent tout ce qui leur est relatif.

*

RÉPONSE.

Remparts romains de la ville de Vienne.

La ville de Vienne fut totalement renversée par les Romains lorsqu'ils conquirent cette

ancienne capitale de l'Allobrogie (an 60 av. J.-C.); de sorte qu'il ne reste aucune trace de la ville gauloise.

L'antique enceinte de la portion de la ville fortifiée par les Romains est parfaitement reconnaissable, car les remparts existent encore sur plusieurs points, et les fondations s'en retrouvent partout. Le volume que j'ai publié sur la ville de Vienne donne une juste idée de ce qu'étaient ces remparts, et de l'état dans lequel ils sont actuellement.

MM. Rey et Vietti ont, de leur côté, publié un ouvrage, dans lequel sont dessinés les monuments romains et gothiques de la ville de Vienne. La partie romaine est entièrement terminée, et on y trouve les dessins de plusieurs portions des antiques remparts de Vienne.

Leur circonvallation est indiquée dans un plan à la tête d'un autre ouvrage de M. Rey, imprimé en 1819, et intitulé : *Guide des étrangers à Vienne*. Ce plan avait été levé par feu M. Schneider, et a été simplement réduit à une plus petite échelle.

Partout où les remparts romains avaient une masse de terrain à soutenir, les architectes commençaient par établir des espèces de demi-tours rondes, dont la partie rentrante

était adossée au terrain, tandis que les murs des remparts se trouvaient en avant et contre ces demi-tours. Ainsi, les remparts n'avaient point à soutenir le sol, et se trouvaient garantis des infiltrations ; et, d'un autre côté, en supposant qu'on fût parvenu à abattre, à l'aide des machines de guerre, des murs épais de six à sept mètres, on aurait trouvé derrière les demi-tours dont je viens de parler.

Ces murs ont un parement intérieur et un parement extérieur, formés de pierres de granit, taillées proprement en carrés longs de douze à seize centimètres de hauteur, sur seize à vingt centimètres de longueur. Ces pierres sont unies, ainsi que l'intérieur de la maçonnerie, par un ciment qui a toute la dureté de la pierre, avec laquelle il forme un corps d'une solidité extraordinaire.

Il paraît qu'en avant et contre le parement extérieur, se trouvait une assise d'énormes pierres de taille, qui s'élevait sans doute à la hauteur des remparts. J'ai encore vu de ces assises vers la partie méridionale d'*Eumedium* (Pipet). Il en existe aujourd'hui sur la rive gauche de la Gère, au-dessus du pont de St-Martin.

Et ce qui donne une espèce de certitude à la probabilité que ces remparts étaient re-

vêtus extérieurement d'une assise de pierres de taille, c'est que presque toutes celles employées à construire les églises de Vienne, l'hôpital, le collége, et une foule de bâtiments particuliers, en ont été extraites. Les archives de la ville ne laissent aucun doute sur ce fait; car, dans les temps modernes, les consuls accordaient à des corporations, ou à des particuliers, l'autorisation d'employer une partie des pierres qui existaient encore; et ces permissions sont transcrites sur les registres publics; d'où il faut tirer la conséquence que, depuis bien long-temps, les remparts romains étaient considérés comme des espèces de carrières publiques, dont l'administration s'était réservée les produits.

On voit quelquefois à une assise d'un mètre cinquante centimètres de maçonnerie ordinaire succéder une autre assise de briques épaisses d'environ cinq centimètres, et longues de trente centimètres. Cette assise, qui occupe toute l'épaisseur du rempart, se compose de trois à quatre rangs de briques placées à plat, les unes sur les autres; au-dessus de cette assise il s'en trouve une autre en maçonnerie, et ainsi de suite.

Je ne me permettrai pas de décider si ces constructions mêlées de briques sont anté-

rieures à la maçonnerie composée de simples moëllons; mais j'ai remarqué que généralement les briques ont fléchi, et sont pour ainsi dire pilées par l'effet du poids qu'elles supportent; ainsi, ce genre de construction présente moins de solidité que celui où la brique n'a pas été employée, ce qui me porte à croire qu'il est antérieur, et qu'on y renonça lorsqu'on reconnut l'inconvénient que je viens de signaler.

Toutes les recherches faites dans les fondations des remparts donnent la conviction qu'il existait, de distance en distance, des tours rondes; elles sont indiquées sur le plan de M. Schneider, relevé, comme je l'ai déjà expliqué, par M. Rey, sur une plus petite échelle. Quant aux tourelles qui surmontaient les remparts, elles ont disparu en même temps que la partie supérieure des murailles, qui fut renversée dans l'année 882, lors du sac de la ville de Vienne par *Richard le Justicier*, l'un des généraux du roi *Carloman.*

Portes romaines de la ville.

Les portes antiques de Vienne n'existent plus. J'ai fait connaître leur position dans mon histoire de cette ville, page 89.

Monuments romains dans Vienne.

Le palais impérial, celui du sénat, les temples et les monuments publics, se trouvaient dans l'enceinte de la ville fortifiée. On voit encore des vestiges du temple de Mars, du théâtre, de l'amphithéâtre et du *Forum*. Le Musée est placé dans un ancien prétoire romain, enclavé dans le *Forum* dont il faisait partie.

L'ouvrage de MM. Rey et Vietti, sur les monuments romains et gothiques de la ville de Vienne, me dispense d'entrer dans de plus amples développements.

Aquéducs et Égouts romains.

Je n'ai rien à ajouter aux détails suffisamment étendus que j'ai donnés sur ces anciennes constructions dans mon histoire de Vienne, pages 130 et suivantes.

Emplacements de deux parties de la ville de Vienne non fortifiées. — Pont romain. — Quais romains.

Les habitants de la ville de Vienne se trou-

vèrent bientôt à l'étroit dans la vaste enceinte fortifiée par les Romains. Deux nouvelles villes furent fondées ; l'une au midi, dans la plaine de l'Aiguille, l'autre sur la rive droite du Rhône, dans la plaine qu'occupent aujourd'hui le bourg de *Ste-Colombe* et le village de *St-Romain*. Il ne paraît pas que ces deux nouvelles villes, faisant partie de la cité de Vienne, aient été fortifiées par les Romains. En cas d'alerte, les habitants se réfugiaient dans l'ancienne ville. Ceux de l'autre côté du fleuve pouvaient le faire avec d'autant plus de facilité, qu'un pont unissait les deux rives du Rhône.

Les deux nouvelles villes éprouvèrent une dévastation complète lors des guerres entre les prétendants à l'empire, qui signalèrent le commencement du V.e siècle. Reconstruites vers la fin du premier royaume de Bourgogne, elles furent saccagées et brûlées en 736 par les Sarrasins, dont les efforts vinrent échouer devant les remparts de l'enceinte fortifiée ; mais la ville de la plaine de l'Aiguille ne se releva plus..... Celle de l'autre rive du Rhône fut remplacée par quelques maisons, à proximité du pont, dont le nombre augmenta insensiblement, et forma un bourg de peu d'étendue, nommé *Ste-Colombe*, qui dépendit

de la ville de Vienne jusqu'en l'an 1334, époque à laquelle le roi Philippe de Valois s'en empara, et le réunit au Lyonnais.

Les vestiges encore apparents des anciens quais romains, sur l'une et l'autre rive du Rhône, donnent une juste idée de l'étendue des deux villes dont nous venons de parler.

*Remparts et Portes gothiques de Vienne**.

Des murs gothiques, dont le pourtour fut infiniment moindre, succédèrent aux anciens remparts.

De toutes les collines fortifiées par les Romains, et dont les plateaux faisaient partie de la ville, le versant méridional de Mont-Salomon (*Sospolium, sive mons Salutis*), resta seul compris dans la nouvelle enceinte.

Mont-Arnaud (*Prompæciacum*), Ste-Blandine (*Quiriacum*), St-Just (*Crappum*), et une partie de l'ancien Champ-de-Mars, se trouvèrent *extra muros*; mais Pipet (*Eumedium*), fut fortifié avec le plus grand soin. D'un autre

* C'est pour me conformer à l'usage que je me sers de l'expression *gothique*; car chacun sait que les *Goths* ne pénétrèrent point dans le Dauphiné, et conséquemment n'y ont jamais fait de constructions.

côté, et plus tard, les murs gothiques s'étendirent de la porte St-Gervais jusqu'au Rhône. Ainsi, l'ancienne ville fortifiée s'agrandit à l'ouest de tout l'espace occupé par le *Pomærium* et le *Val des Jardins*, ce qui a fait dire avec assez de justesse à un auteur moderne, que l'*antique ville de Vienne était en partie descendue des collines sur le bord du Rhône*.

Les remparts romains ne sauraient être confondus avec les remparts gothiques. Ceux-ci n'ont qu'une épaisseur de trois à quatre pieds; ils sont construits en moëllons, chaux et sable. Les parements n'offrent aucune symétrie; les moëllons sont placés sans ordre, et le mortier qui les retient est loin d'avoir la dureté du ciment romain.

La majeure partie des remparts gothiques, surtout celle qui closait la ville du côté du sud, a disparu depuis la révolution, tandis que les remparts romains, surtout dans l'ancienne haute ville, semblent braver les efforts des hommes et les injures du temps.

En se reportant à l'époque où la partie supérieure des remparts romains fut renversée (an 882), et en convenant que les murs de l'enceinte gothique ont été restaurés, et même reconstruits depuis lors sur quelques points,

on ne saurait affirmer qu'aucune partie de ces murs encore apparents, soit antérieure au X.e siècle...... Quant aux portes gothiques, elles ont été entièrement détruites.

\~\~\~\~\~\~\~

Constructions gothiques dans Vienne.

On doit regarder comme une construction du IX.e ou du X.e siècle le mur d'enceinte qui, vers le nord-ouest, environne le palais des rois de Vienne ou de Bourgogne; palais connu plus tard sous le nom de *Maison forte des Canaux* *.

La tour massive et carrée dont est surmonté un arc du portique du *Forum*, encore debout, est de la même époque.

Cet arc servait d'entrée principale dans le palais, défendu, du côté du midi, par un mur romain, qui jadis soutenait la cage d'un escalier public.

\~\~\~\~\~\~\~

Anciennes Églises dans Vienne.

Je ne donnerai pas la nomenclature longue et fastidieuse des monastères, des couvents et

---

* La salle actuelle des spectacles occupe une partie de l'ancienne *Maison forte des Canaux*.

des églises, dont les constructions successives et antérieures au X.e siècle jèteraient un si grand jour sur les divers genres d'architecture qui ont pu signaler cette époque. Tous les monuments religieux qui se trouvaient hors des murs de la ville furent brûlés ou renversés par les Sarrasins en 736, et ceux qui étaient dans son enceinte disparurent, pour la plupart, dans le XVI.e siècle, pendant les guerres dites *de Religion.*

L'église de *St-Sévère* qui, si l'on en croit l'épitaphe de ce saint, avait été bâtie en l'an 448, et celle de *St-Georges*, avaient seules été épargnées; mais, déjà plusieurs années avant la révolution, l'église de *St-Sévère* tombait en ruine, et on avait défendu d'y célébrer le service divin. Elle fut vendue, il y a environ trente ans, et il n'en existe plus que quelques murailles.

On ignore l'époque réelle de la construction de celle de *St-Georges;* mais tout porte à croire qu'elle est antérieure au X.e siècle : elle existe encore, quoique en très-mauvais état.

Chorier fait mention de l'église de *St-Sévère*, à la page 34, et de celle de *St-Georges*, à la page 316 de ses *Recherches sur les Antiquités de Vienne.*

Anciens Chateaux-Forts dans l'arrondissement de Vienne.

Je regarde le château de Pinet, sur la commune d'Eyzin, à deux lieues à l'est de Vienne, comme une des plus anciennes constructions de cet arrondissement. Le château est entièrement ruiné, mais une tour ronde qui en faisait la principale force, est encore debout. Elle est revêtue extérieurement de fortes briques, et je n'ai vu ce genre de construction employé nulle autre part dans nos environs.

Il serait assez difficile de préciser les époques auxquelles furent bâtis les châteaux-forts de Falavier, de Colombier, de Maubec, de St-Clair, de Beauvoir, de Montléans, de Seyssuel, de St-Symphorien-d'Ozon, d'Auberrives, etc.; mais comme la plupart sont mentionnés dans des actes qui remontent au XII.e siècle, je ne serais point surpris que quelques-uns eussent été construits avant le X.e siècle. Tous ces châteaux sont renversés; mais les murs d'enceinte, les tours, ou quelques débris importants, appellent encore l'attention de l'observateur.

Le château-fort de Chandieu, quoique très-délabré, est habité; il est placé sur une col-



line qui domine celles qui l'avoisinent ; il s'aperçoit d'une grande distance, et il a servi de point de mire pour fixer la ligne du méridien.

Les anciens seigneurs du château de Chandieu prenaient, dans le moyen âge, le titre de *Sires de Chandieu.*

Ce château appartient aujourd'hui à M. Crappon, l'un des plus grands propriétaires de notre arrondissement.

On a gravé sur le noyau de l'escalier en pierre qui dessert les étages supérieurs, une inscription ainsi conçue :

POINT TRIGONO
MÉTRIQUE DÉTE
RMINÉ PAR LES
OFFICIERS DU CORPS
~~IMPÉRIAL~~ DES
INGÉNIEURS GÉO
GRAPHES POUR LIER
LE MONT BLANC
A LA MÉRIDIENNE
DE DUNKERQUE
~~NAPOLÉON EMPEREUR~~
SEPTEMBRE 1813.

Les mots que j'ai barrés ont été enlevés de l'inscription, à l'aide d'un ciseau, en 1816.

VI.e QUESTION.

Indiquer exactement tous les emplacements où l'on a trouvé, à différentes époques, des antiquités quelconques, et la nature de ces antiquités; faire connaître les traditions relatives à ces lieux, et les ouvrages qui en ont parlé

*

RÉPONSE.

Marbres. — Sculptures. — Mosaïques.

Outre tous les documents que nous ont laissés différents auteurs anciens et modernes, sur la richesse et la beauté des monuments romains de la ville de Vienne, il convient peut-être de rappeler que les sieurs Gillet, marbriers, avaient établi une scierie pour les marbres, à la porte dite *de Lyon*, et que, pendant près d'un siècle, cette famille a employé des marbres provenant des fouilles faites dans les décombres de nos monuments romains. Ces marbriers ont habité dans

3.

Vienne jusqu'à la révolution. La majeure partie des dessus et des devants d'autels en marbre qu'on trouvait dans le Dauphiné et les provinces voisines, provenait des ateliers des sieurs Gillet.

Le modeste Schneider, dans son histoire manuscrite de la ville de Vienne, se plaint avec raison de ce vandalisme, et de l'insouciance de l'autorité locale. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il parvint à soustraire à la scie des sieurs Gillet des fûts de colonnes, des bases, des chapiteaux, des corniches et des entablements en marbre de la plus grande beauté. Peu à peu sa collection s'accrut; et enfin, après les orages de la révolution, elle fut acquise par la ville. Placée d'abord dans l'église de l'abbaye de St-Pierre, convertie en *Musée des Antiques*, elle fut transportée, par les soins du maire actuel, dans *l'ancien Prétoire des Romains;* et c'est encore à l'amour éclairé de ce magistrat pour les arts que nous devons les augmentations successives des morceaux précieux, *d'origine romaine*, que renferme aujourd'hui notre musée.

Tout ce qui a été recueilli dans le musée a été trouvé sur le terrain qu'occupaient jadis les trois villes, dont la réunion formait *la colonie de Vienne*. Je ne connais que la jolie

levrette en marbre qui ait été découverte à *Chonas*, petit village à deux lieues au sud de Vienne.

Cependant je suis persuadé qu'il est peu de bourgs ou de villages, dans notre arrondissement, où on ne trouvât des antiquités romaines ; mais on ignore l'importance que l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres attache à ce genre de découvertes, et personne, dans nos communes rurales, ne s'est occupé jusqu'à ce jour de recherches de cette nature.

Si le sol de Vienne a été plus attentivement fouillé, nous avons vu que malheureusement la majeure partie des fouilles fut dirigée, dans le dernier siècle, par un esprit de cupidité.

Si on ajoute qu'à mesure qu'un morceau précieux était découvert, il était vendu à quelque amateur étranger au pays, et que les musées de Lyon et de Paris n'ont pas dédaigné de s'enrichir d'une partie de ce qui était trouvé à Vienne, on concevra toutes les difficultés que Schneider dut éprouver pour former sa collection.

Il est vrai de dire qu'aujourd'hui les habitants de Vienne portent généralement plus d'intérêt à l'augmentation du Musée, et que plusieurs d'entre eux se sont empressés d'of-

frir à la ville des restes d'antiquités vraiment précieux ; mais il est de ces antiquités d'une nature telle qu'il faudrait nécessairement des fonds pour leur extraction et leur transport. Je range dans cette classe, et en première ligne, les superbes mosaïques qu'on a découvertes à différentes époques. Chacun sait que pour empêcher que les antiquités de cette nature ne soient dégradées, lors de leur déplacement, il est nécessaire de recourir à des appareils coûteux, et à des artistes habitués à ce genre de travail, dont il faut payer les soins. Non seulement l'ouvrage de MM. Rey et Vietti, mais encore celui de M. Artaud, conservateur du Musée de Lyon, sur les mosaïques de cette ville et du midi de la France, donnent une idée de nos richesses en ce genre. Le musée de Lyon, plus favorisé que le nôtre, a acquis des mosaïques extraites du territoire de Vienne.

***

Poterie et Tuilerie romaines.

Il existait à Vienne, du temps des Romains, des fabriques d'amphores en terre, de poterie fine et commune, de tuiles plates ou à rebords, de briques, etc. La marque, et assez

souvent le nom des fabricants, figurent sur quelques-uns des produits de leurs manufactures. Les noms des *Clarianus* et des *Viriorus* sont ceux qu'on y lit le plus fréquemment.

TOMBEAUX.—CIPPES.—LAMPES FUNÉRAIRES.

On a découvert également sur le territoire de Vienne un grand nombre de tombeaux, avec ou sans épitaphes, des cippes, des lampes sépulchrales, des lacrymatoires, etc...... Quelques-unes de ces antiquités funéraires ont été recueillies dans le Musée.

MÉDAILLES ROMAINES.

Le territoire de Vienne est peut-être celui où on a trouvé et où on trouve encore le plus de monnaies romaines de toutes les époques, à dater des empereurs. Quelques personnes, entre autres M. *Cochard*, en ont fait des collections.

Le médailler de M. *le marquis de Rigaud de Serezin* est sans contredit un des plus riches et des plus complets qu'on puisse trouver dans les provinces. Cette précieuse collection de médailles d'or, d'argent et de bronze, de

tous les modules, avait été commencée par le savant Bourchenu de Valbonnais, auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire du Dauphiné*, qui mourut en 1730.

On cite encore le médailler de M. *Chavernod*, aucien conservateur du Musée de Vienne. J'ai réuni moi-même quelques médailles trouvées à Vienne, et dans le nombre, il en est de rares, que j'ai mentionnées dans mon histoire de cette ville, pages 426 et 433.

Atelier monétaire a Vienne.—Médailles et Monnaies frappées dans le moyen age.

Les Romains avaient établi à Vienne un atelier monétaire qui s'y maintint long-temps après eux; car, en s'arrêtant à l'époque que nous parcourons, on connaît des médailles frappées à Vienne en 584, en l'honneur de l'empereur *Maurice*. D'un côté est la tête de l'empereur avec la légende : *Dominus noster Mauricius, perpetuus augustus*, et de l'autre on voit le *Labarum*, avec l'*Alpha* et l'*Omega*, et la légende : *Vienna, de officina Laurenti.*

La monnaie de Boson, qui régna de l'an 879 à l'an 887, fut également frappée à Vienne, capitale de son royaume. On en con-

naît de plusieurs espèces, mais toutes portent à la légende le mot *Vienna*.

Lorsque les archevêques de Vienne devinrent souverains du comté de ce nom, leur monnaie fut confectionnée dans les ateliers de Vienne, et il en fut frappé jusques dans le XVme siècle.

Tombeaux a Vienne intéressants sous les rapports historiques.

L'église de St-André-le-Bas renferme les tombeaux du duc *Ancemond*, fondateur de cet ancien monastère, et du roi *Conrad le Pacifique* *.

On voit dans l'église de St-Maurice celui du roi *Boson* **.

On regrette la perte des tombes des reines *Ermingarde*, femme de *Rodolphe le Fainéant*, et de *Magtilde*, femme de *Conrad le Pacifique*, qui se trouvaient dans les cloîtres de St-Maurice ***.

---

* Chorier, *Recherches sur les Antiquités de Vienne*, pages 71 et 72.

** *Idem*, page 211.

*** *Idem*, pages 228 et 230.

VII.e QUESTION.

Rechercher et décrire toutes les inscriptions ou fragments d'inscriptions, soit grecques, soit latines, soit du moyen âge, qu'on croit antérieures au X.me siècle, et qui se trouveraient dans l'arrondissement. Donner des *fac simile* d'après les procédés suivants : (*Ici est l'indication des procédés inutiles à copier*).

Indiquer tous les ouvrages où les inscriptions seraient déjà rapportées, et les pages de ces ouvrages où elles se trouvent placées.

*

RÉPONSE.

L'historien Chorier, dans un petit volume in-12, intitulé : *Recherches sur les Antiquitez de Vienne*, imprimé en 1658—1659, donne à peu près toutes les inscriptions qui, à cette époque, existaient dans Vienne, sa patrie.

Cet ouvrage, devenu assez rare, a été réimprimé à Lyon en 1828, dans le format in-8.°; il renferme tout ce que contenait l'ancienne édition, avec des annotations par M. Cochard.

Cette nouvelle édition contient encore, outre une notice sur Chorier et une table des matières, des additions qui sont entièrement de M. Cochard.

Ces additions qui terminent le volume ont rapport, 1.° *aux inscriptions qui sont au Musée de Vienne;* 2.° *aux monuments lapidaires qui décorent ce Musée;* 3.° *aux inscriptions concernant Vienne, qui existent hors de cette ville, ou qui ont été égarées;* 4.° *et enfin, aux choses rares et curieuses trouvées à Vienne, et qui décorent les collections d'un grand nombre d'amateurs.*

Ainsi, c'est dans ce volume qu'on trouvera la réponse à la 7.e question, et j'explique que lorsque j'ai renvoyé ou que je renverrai aux *Recherches sur les Antiquités de Vienne*, par Chorier, il est entendu qu'il s'agit de la dernière édition.

VIII.e QUESTION.

Rechercher et décrire toutes les anciennes abbayes, tous les anciens châteaux, et toutes les constructions faites depuis le commencement du X.e siècle jusqu'à la fin du XIV.e; donner des dessins de celles qui sont suffisamment conservées; faire connaître les ouvrages où elles sont décrites, et citer les pages où se trouvent ces descriptions.

*

RÉPONSE.

Monuments religieux.

Je n'hésite pas à placer en première ligne la magnifique église métropolitaine de *Saint-Maurice*, quoiqu'on puisse objecter que, sous le rapport de la construction, elle se rattache à trois époques différentes; car, entreprise dans le XI.e siècle, elle ne fut terminée que dans le commencement du XVI.e

Les églises actuelles de *St-Pierre* et de *St-André-le-Bas* furent réédifiées dans le XI.e siècle, et on employa alors, comme pour

l'église de *St-Maurice*, des colonnes et autres matériaux extraits des monuments romains.

Moins remarquables que l'église de *Saint-Maurice*, celles de *St-Pierre* et de *St-André-le-Bas* ont aussi leur genre de beauté ; elles ne déparent point la collection des monuments gothiques de Vienne, publiée par MM. Rey et Vietti.

Ces trois églises en remplacèrent d'autres plus anciennes, qui portaient déjà les mêmes noms. *St-Pierre* et *St-André-le-Bas* avaient été fondés dans le VI.[e] siècle, et *St-Maurice* dans le VIII.[e] On trouve dans ces églises des épitaphes et des inscriptions antérieures à l'époque de leur réédification, parce qu'on eut le soin de conserver ces témoignages de la ferveur des fidèles, et de les remettre en évidence.

Les églises du couvent de *St-André-le-Haut*, du prieuré de *Notre-Dame-de-l'Isle*, et de la commanderie de *St-Antoine*, furent construites entre le X.[e] et le XIV.[e] siècle.

Chorier parle du couvent de *St-André-le-Haut*, page 448, du prieuré de *Notre-Dame-de-l'Isle*, page 349, et de l'église de *St-Antoine*, page 10 de ses *Recherches sur les Antiquités de Vienne*.

Parmi les églises que j'ai citées, trois ap-

partenaient à des *abbayes*, savoir : celles de *St-André-le-Bas*, de *St-Pierre* et de *St-André-le-Haut.* L'abbaye de *St-André-le-Bas* fut réunie, dans le dernier siècle, à celle de *St-Pierre*, dont les chanoines prenaient le titre de *comtes de St-Pierre*, et devaient faire preuve de noblesse.

Le chapitre des dames de *St-André-le-Haut* n'admettait aussi que des jeunes personnes appartenant à l'ordre de la noblesse.

St-Maurice et *St-André-le-Bas* sont aujourd'hui de simples églises paroissiales. Celle de *St-André-le-Haut* a été vendue et convertie en magasin. Celle de *Notre-Dame-de-l'Isle* a été cédée aux hospices de Vienne, qui lui ont conservé sa destination ; et enfin celle de *St-Pierre* dépend à présent de la fabrique de *St-Maurice.*

Les templiers avaient une maison et une église dans Vienne, tout près de l'ancien pont du Rhône. A la suppression de cet ordre, en 1312, la maison fut réunie à l'hôpital du pont du Rhône. Les murs de l'ancienne église sont encore debout. Ces mêmes religieux possédaient une commanderie dans la commune de Vaulx-Millieu. Les bâtiments, qui sont tout-à-fait délabrés, portent le nom de *Temple de Vaulx.*

Il existe dans l'arrondissement de Vienne plusieurs églises construites dans les cinq siècles auxquels la 8.ᵉ question a rapport, mais je n'en connais aucune dont l'architecture mérite une mention particulière.

Après avoir parlé des églises qui sont suffisamment couservées, en expliquant toutefois que celles de *St-Maurice*, de *St-Pierre* et de *St-André-le-Bas*, méritent seules d'être dessinées, et que MM. Rey et Vietti les ont comprises dans leur ouvrage, je dirai un mot sur les églises des *Dominicains* et des *Carmes* de Vienne, qui n'existent plus.

L'église et le couvent des *Dominicains* avaient été fondés par les habitants de Vienne en 1383, sur les ruines d'une ancienne église dédiée, dans le VI.ᵉ siècle, *à Notre-Dame-d'outre-Gère*.

L'église et le couvent des *Carmes* furent fondés, onze ans plus tard, par Pierre du Rivail, seigneur du Lieu-Dieu.

Ces monastères ont été vendus pendant la révolution, et ont été démolis. Chorier les décrit dans ses *Recherches sur les Antiquités de Vienne*, pages 53 et 410.

L'abbaye de *Bonnevaux*, sur la commune du Lieu-Dieu, canton de St-Jean-de-Bournay, avait été fondée en 1117; elle fut brûlée au

commencement de la révolution. La forêt de Bonnevaux, dont l'exploitation formait une partie des revenus de l'abbaye, appartient aujourd'hui à l'Etat.

L'abbaye de *Laval* avait été fondée à la Côte-St-André à la fin du XI.e siècle. L'église et tous les bâtiments ont été vendus, pendant la révolution, à une vingtaine de particuliers, qui les ont divisés entre eux.

Les titres, les papiers et les tableaux de ces anciennes abbayes ont été brûlés pendant le règne de la terreur.

Je crois devoir ranger parmi les monuments religieux de cette époque, trois temples souterrains fondés par les Juifs ; ils servent aujourd'hui de caves à des particuliers. Le premier est dans la maison *Favard*, rue Marchande; le second dans la maison *Valentin*, rue de l'Eperon, et le troisième dans la maison *Bonnier*, rue des Clercs.

L'église qui a existé jusqu'en 1568, sur la place Modène, portait le nom de *St-Pierre-entre-Juifs*. Effectivement, elle se trouvait au milieu des temples des Hébreux.

Les Juifs, que les archevêques de Vienne avaient tolérés pendant toute la durée de leur souveraineté, furent bannis du Dauphiné, en 1451, par Louis XI, encore dauphin.

CHATEAUX ET AUTRES CONSTRUCTIONS REMARQUABLES.

Le château de Septème, dans le canton de Vienne, nord, est habité. Il appartient à l'épouse de M. *le comte d'Albon*, pair de France. L'enceinte de ce château, et les tours qui en dépendent, sont, à coup sûr, antérieures au XVe siècle.

La construction du château de la Côte-St-André remonte au XIIIe siècle. Il reste encore une partie de cet ancien château, mais la portion habitée par madame *la comtesse de Dolomieu* est moderne.

Les états de la province du Dauphiné s'assemblèrent dans le château de la Côte-St-André en août 1436, et ce fut dans ce même château que se célébra, en février 1452, le mariage de Louis XI, encore dauphin, avec Charlotte de Savoie, qui lui avait été accordée une année auparavant.

Le château de St-Priest, dans le canton de St-Symphorien-d'Ozon, appartient à M. le *comte de St-Priest*, pair de France. Il a été reconstruit à la moderne sur l'emplacement de l'ancien château dans lequel le roi Charles VII, mécontent du dauphin Louis XI,

signa, le 8 mars 1456, des lettres patentes qui mettaient sous sa main le gouvernement du Dauphiné.

L'archevêque Jean de Bournin, qui occupa le siége de Vienne, de l'an 1216 à l'an 1266, fut nommé, en 1233, *légat du Pape* dans la guerre contre les Albigeois. Il parait qu'il rapporta des richesses immenses de cette expédition ; car, outre des dépenses considérables auxquelles il se livra sur plusieurs points de son diocèse, il fit construire à Vienne,

1.° Le palais archiépiscopal, lequel reposait en partie sur des *substructions* romaines. Ce palais, qui avait été restauré par le cardinal d'Auvergne, a été vendu et totalement démoli en 1824. On trouva, en creusant les fondations des bâtiments modernes, une quantité considérable de pierres sculptées provenant, sans doute, de la démolition d'un temple payen ; car il parait qu'on exécuta rigoureusement, dans le temps, la loi de l'empereur Honorius, qui prescrivait d'employer dans les constructions des égouts, ou dans les fondations des édifices publics, les débris des temples renversés. Notre musée s'est enrichi de quelques-unes de ces pierres sculptées, et il est fâcheux qu'on n'ait pas

pu les recueillir toutes. C'est de là que proviennent aussi les deux inscriptions en l'honneur de l'empereur *Caïus Caligula*, que j'ai copiées dans mon Histoire de Vienne, page 249.

2.° Un château-fort, au nord de la ville, connu sous le nom de *Château de la Bâtie*. Il fut démantelé en même temps que le château de Pipet (*Eumedium*), en exécution d'un édit de Louis XIII, du 26 janvier 1633. Une tour du château de la Bâtie, qui faisait partie de l'enceinte gothique, est encore apparente.

3.° Un hôpital près du pont sur le Rhône, joignant la maison des Templiers. Il existe des vestiges de cet ancien hôpital qui appartient aujourd'hui à un particulier.

4.° Un pont en pierre sur la rivière de *Septême*, à son embouchure dans la Gère. Ce pont, qui n'a rien de remarquable que la difficulté de ses abords et son peu de largeur, a conservé sa solidité première. Il a donné son nom au faubourg de *Pont-Evêque*.

5.° Et enfin, le même archevêque fit réparer le pont en pierre de Vienne à Sainte-Colombe. Ce pont, dont la construction remontait aux Romains, tomba en partie en 1407. On le restaura ; on le refit même à neuf, à plusieurs reprises, soit en pierre,

soit en bois. Finalement, un arrêt du conseil, du 5 novembre 1673, ordonna sa démolition absolue, et depuis cette époque, le passage s'est constamment effectué à l'aide d'un bac, qui va être remplacé par un pont suspendu.

Dès l'an 1334, le roi Philippe de Valois s'était emparé du faubourg de *Ste-Colombe*, sur l'autre rive du Rhône ; et en 1336, il fit démolir une tour que les Viennois avaient élevée à l'entrée du pont, du côté de leur ville. Non content de cette démolition, il établit, du côté de *Ste-Colombe*, une forte tour carrée, en pierres de taille, flanquée d'une tourelle à chaque angle. Cette tour existe encore.

IX.e QUESTION.

Rechercher et décrire les châteaux, abbayes ou autres constructions, depuis la fin du XIV.e siècle jusqu'à nos jours, qui se font remarquer, soit par les formes de leur architecture, soit par des traditions populaires. Faire connaître celles qui ont été détruites, la destination actuelle de celles qui existent; dire ce que sont devenus et où ont été transportés les tombeaux, ornements ou débris curieux qui y existaient; donner les titres des ouvrages qui en auraient parlé.

*

RÉPONSE.

Édifices religieux.

Presque tous les couvents et monastères qui existaient dans les environs de Vienne furent détruits pendant les guerres dites *de Religion.*

Les chefs des ordres monastiques, craignant de nouveaux désastres, comprirent qu'il serait moins dangereux pour eux de se fixer dans les villes. Aussi, soutenus par le crédit des archevêques et la puissance du clergé, ils ne tardèrent pas à s'introduire dans Vienne,

malgré la vive opposition des consuls, fondée sur ce qu'il existait déjà assez de monastères et de couvents.

En effet, la ville comptait, au commencement du XVII.[e] siècle, une église métropolitaine, sept églises paroissiales, les abbayes de *St-Pierre*, de *St-André-le-Haut* et de *St-André-le-Bas*, et les monastères des *Dominicains*, des *Antonins* et des *Carmes*.

Mais malgré les doléances des consuls, des *capucins*, des *jésuites*, des *augustins*, des *oratoriens* et des *minimes*, furent successivement autorisés à s'établir à Vienne.

Une abbaye de *Dames de Ste-Claire*, des monastères d'*Ursulines*, de *Bernardines*, de *Sœurs de la providence*, de *Célestes bleues* et de *Dames de la miséricorde*, furent également fondés dans notre ville.

Toutes ces maisons religieuses obtinrent, pour les propriétés qu'elles avaient acquises, une exemption d'impôts, qui furent rejetés sur les fonds roturiers, et c'était là le juste motif des plaintes des consuls.

Pendant la révolution, ces abbayes, monastères et couvents, de création moderne, furent vendus, et presque tous ont été convertis en manufactures ou fabriques.

Le magnifique collége, construit sur un plan

fourni par les *jésuites*, a seul conservé sa destination. Il occupe une partie de l'emplacement du *Palais impérial* et des jardins qui en dépendaient.

On ignore ce que sont devenus les tombeaux et les ornements qui se trouvaient dans les édifices vendus, dont aucun d'ailleurs n'était remarquable par son architecture.

On trouve des détails sur la presque totalité de ces édifices, dans les *Recherches sur les Antiquités de Vienne*, par Chorier.

Chateaux.

Je ne citerai que le château de Roussillon, construit par le cardinal de Tournon. Ce fut dans ce château que Charles IX rendit, en 1564, plusieurs édits interprétatifs du traité d'Amboise, et qui eurent pour résultat d'augmenter le mécontentement des protestants.

Un édit d'une toute autre nature fixa le commencement de l'année au premier janvier : ainsi, le calendrier grégorien date de cette époque pour la France.

Le château de Roussillon, situé dans la commune de ce nom, est habité par M. *Albert*, qui en est actuellement propriétaire.

Autres constructions modernes.

Les ponts sur la Gère, les quais le long de cette rivière et du Rhône, les casernes, la nouvelle halle et l'abatoir public, ainsi que plusieurs manufactures particulières, méritent d'être vus.

On trouve dans la rue Marchande, presque vis-à-vis l'entrée de la rue Perrollerie, une petite maison qui appartient à M. Genin, greffier du tribunal civil. Le mur de face est en pierre dure, sans ornements jusqu'au premier étage dont les fenêtres sont en marbre, avec des croisées garnies dans leur partie supérieure de vitraux coloriés et peints. La façade du second étage présente des pilastres. L'allée de la maison forme une voûte ceintrée, en pierre, divisée en trois compartiments différents. Le compartiment le plus rapproché de la cour se subdivise en sept cadres de chaque côté, et les cadres sont occupés par des têtes en pierres d'assez mauvais goût, dont quelques-unes ont été enlevées.

Je crois que la construction de cette maison rémonte au temps de François I.er

X.e QUESTION.

Rechercher les épitaphes ou inscriptions les plus remarquables qui pourraient être utiles pour l'histoire, et qui se trouvent sur tous les monuments modernes.

*

RÉPONSE.

Je ne connais qu'une seule inscription moderne qui se rattache à l'histoire générale. Elle était gravée sur une table de bronze, placée au-dessus d'une cassette contenant le cœur du dauphin François, fils de François I.er, qui, dit-on, avait été empoisonné par *Montecuculi*, son échanson.

Ce jeune prince mourut à Tournon, le 12 du mois d'août 1536. Son corps y resta déposé jusqu'en 1547, époque de la mort de son père.

Henri II, pendant les préparatifs nécessaires pour les obsèques de François I.er, ordonna

de conduire à St-Denis les corps de ses frères, le *dauphin François* et le *duc d'Orléans*, mort à Abbeville en 1545; de sorte que deux des enfants de *François I.*er furent déposés en 1547, en même temps que lui, dans les caveaux de St-Denis.

Le roi, par une lettre de St-Germain-en-Laye, du 15 juin 1547, prévint les consuls de Vienne, qu'à raison des bons sentiments qu'ils avaient manifestés à *François I.*er, à la famille royale, et particulièrement au *dauphin François,* lors de leur passage à Vienne, en 1536, il avait ordonné que le cœur de ce dernier serait enterré devant le maître autel de l'église primatiale de St-Maurice, et qu'en conséquence il avait commis Annet de Grolée, *abbé de St-Pierre*, pour aller à Tournon chercher le cœur de son frère, et l'accompagner jusqu'à sa destination.

Le 11 juillet, le clergé, les consuls, les corporations et les confréries allèrent au-devant du cœur du Dauphin, qui fut enterré avec pompe, en avant du maître autel de St-Maurice, ainsi que le prescrivait les ordres du roi.

Le 11 juillet 1548, les Viennois firent dire une messe pour célébrer l'anniversaire de l'enterrement du cœur du dauphin, et ce fut alors

qu'on plaça sur la cassette qui le contenait une table en bronze, sur laquelle était l'inscription suivante :

D. O. M. S.

CORPUS ABEST, COR TANTUM HIC EST, PARS MAXIMA NOSTRI
PRINCIPIS, IN CŒLO CORPORIS UMBRA MANET.
DOMINO FRANCISCO, DOMINI FRANCISCI PRIMI GALLIARUM REGIS AUGUSTISSIMO
PRIMO-GENITO, DELPHINO VIENNÆ, BRITANNIÆ DUCI, VIENNENSES MŒSTISSIMI
POSUERE V IDUS JULII MDXXXVIII

MEMORIÆ ET ÆTERNITATI.

XI.e QUESTION.

Rechercher, particulièrement parmi les titres, les noms que les différents lieux ont portés, soit en latin, soit en français, ancien ou dialecte vulgaire, et étendre ces recherches jusqu'aux petits lieux ou hameaux qui pourraient dépendre d'une commune.

RÉPONSE.

Il est présumable que quelques bourgs et villages de cet arrondissement conservent encore les noms qu'ils portaient avant la domination romaine; d'un autre côté, il est constant que beaucoup de localités sont connues aujourd'hui sous les noms qui leur avaient été imposés par les Romains, néanmoins avec les différences qui doivent résulter des changements de prononciation et d'orthographe, suite nécessaire de la substitution d'une langue à une autre.

Ursolim (Roussillon) et *Solatium* (Solaize),

sont deux villages à quatre lieues de distance de Vienne : le premier au midi, et le second au nord de cette antique cité.

Ursolim est mentionné dans les anciens itinéraires. *Solatium* est remarquable par une colonne milliaire, dont j'ai parlé dans la réponse à la 4.ᵉ question.

J'ai déjà cité les villages de *Septême*, d'*Oytier* et de *Diémoz*, comme tirant leurs noms de leurs distances de Vienne.

Ceux de *Mont-Severoux*, d'*Anthon*, de *Villette-d'Anthon*, de *Chatonnay*, et quelques autres, paraissent dériver de la langue latine ; cependant j'avoue que je me défie des étymologies, quand elles ne sont pas appuyées par des monuments, des passages historiques, ou du moins par une tradition constante et non critiquée.

Nous avons, dans cet arrondissement, dix-neuf bourgs ou villages, et un assez grand nombre de hameaux qui portent des noms de *saints*. On peut supposer, ou que les nouveaux noms en remplacèrent d'anciens, qui peut-être rappelaient des divinités du paganisme, ou que des églises ayant été dédiées à des *saints*, les noms des nouvelles paroisses prévalurent peu à peu sur ceux des anciennes localités.

Quoiqu'il en soit, ces changements s'opérèrent dans le moyen âge, sans qu'il reste des indices des anciens noms.

Guillaume de l'Isle, géographe du Roi, et membre de l'Académie royale des Sciences, dressa, en 1710, une carte du Dauphiné, qu'on trouve en tête du premier volume de l'*Histoire du Dauphiné*, par Bourchenu de Valbonnais. Tous les noms des bourgs et villages sont en latin, et extraits des chartes des anciens dauphins..... *Cum iisdem nominibus quæ in antiquis chartis, sub principibus delphinis, expressa reperiuntur.*

Valbonnais lui-même, dans une table qui fait suite à la carte de de l'Isle, donne les noms latins des villes, bourgs et villages du Dauphiné, avec les noms français en regard : ces noms sont également extraits des chartes et registres des anciens dauphins.

Enfin, Lelièvre, Maupertuy et Charvet, auteurs que je mentionne à la page 5 de la préface de mon *Histoire de Vienne*, et qui ont écrit l'histoire ecclésiastique de cet ancien diocèse, citent une foule de chartes, dont quelques-unes remontent au Xe siècle. On y trouve les noms des villes, bourgs et villages, tels que nous les connaissons aujourd'hui, en remarquant surabondamment que ces noms

sont écrits en latin, et quelquefois avec de légères variantes dans l'orthographe.

Je regarde, en conséquence, les noms des villes, bourgs et villages de l'arrondissement de Vienne, comme leur ayant été imposés à des époques très-reculées, ou pendant l'obscurité du moyen âge.

Quant aux hameaux dont les noms paraitraient rappeler d'anciens souvenirs, ce n'est qu'en demandant ou en prenant, dans les communes, des renseignements, qu'on pourrait résoudre cette partie de la 11.e question; ces investigations amèneraient peut-être des découvertes intéressantes.

XII.e ET DERNIÈRE QUESTION.

Donner la liste des anciennes chartes, des anciens titres, des anciennes chroniques, des mémoires, des vies des personnages célèbres, et enfin de tous les documents manuscrits utiles pour l'histoire, qui existent dans l'arrondissement, soit dans les bibliothèques ou dépôts publics, soit entre les mains des particuliers; et lorsqu'il sera possible, faire dresser, des plus intéressants, des notices plus ou moins étendues.

*

RÉPONSE.

M. Boissat, notaire à Vienne, est propriétaire d'un manuscrit intitulé : *Traité de la Guerre de campagne*, par le maréchal *Louis Hector, duc de Villars.*

Chaque feuillet a dix-huit pouces d'élévation, sur un pied de largeur. L'ouvrage est relié en maroquin, avec filets dorés, et les armes de France sur la couverture. Il est également doré sur tranche.

La dédicace au roi est revêtue de la signature autographe du maréchal.

Le texte contient 146 pages, et est suivi de 234 planches, du même format.

Je n'entrerai pas dans des détails plus étendus sur ce précieux manuscrit, attendu qu'il se rattache spécialement à l'*Histoire de l'Art de la guerre*.

On trouve dans la bibliothèque de la ville deux petits volumes manuscrits, recouverts en parchemin, portant sur le dos l'inscription : *LUDOVICOTROPHIA , Education de Louis XIII, pendant ses dix premières années.*

Le premier volume contient 290 feuillets, et finit au 31 décembre 1606.

Le second volume se compose de 288 feuillets, et finit au 31 décembre 1610.

Ces deux volumes ne sont que la copie d'un journal indiquant tout ce qu'a fait l'enfant, depuis le 27 septembre 1601, jour de sa naissance, jusqu'à la fin de 1610. L'auteur entre dans les détails les plus minutieux; ainsi, on peut suivre le nouveau né, heure par heure. On saura combien il a pris de repas, ce qu'il a bu et mangé, combien de temps il a dormi, de qui il était accompagné dans ses promenades, la nature et la dose des médicaments

qu'on lui administrait, lorsqu'il était indisposé. On connaîtra le jour auquel le Dauphin a commencé à parler, et les premiers mots qu'il a prononcés; l'auteur nous fait assister aux exercices religieux du jeune prince, à ses leçons et à ses jeux.

En parcourant cet ouvrage avec quelque attention, j'ai trouvé des dialogues entre le dauphin et l'auteur, et le nom de ce dernier y est répété plusieurs fois; il s'appelait *Eroua*. Mais l'auteur donne peut-être son propre nom avec peu d'exactitude, à cause de l'habitude qu'il avait de conserver les défauts de prononciation de son jeune interlocuteur.

Il est assez difficile de décider si l'auteur était placé auprès du dauphin comme médecin, précepteur ou valet de chambre : ce qui est positif, d'après le manuscrit, c'est que, lorsque le sieur *Eroua* s'absentait, il était remplacé par un sieur *Guerin*.

Le manuscrit de l'histoire de la ville de Vienne par *Schneider*, et les dessins dont il est accompagné, sont également déposés à la bibliothèque.

M. le marquis *de Rigaud de Serezin*, dont j'ai déjà parlé dans ma réponse à la 6.ᵉ question, possède le manuscrit de l'histoire de la sainte église de Vienne, par *Charvet*, que le

savant Barbier place mal à propos parmi les auteurs *pseudonymes*. Ce même *Charvet* a écrit un ouvrage inédit, intitulé : *Annales de la ville de Vienne*. Il est aussi au pouvoir de M. le marquis *de Rigaud de Serezin*.

On voit que je n'ai cité que les manuscrits qui existent à Vienne, et dont j'ai pris connaissance. Il peut se faire qu'il s'en trouve d'autres dans l'arrondissement, et je serais d'autant plus disposé à le croire, que M. Chollier, notaire à St-Quentin, m'a souvent parlé des *Annales manuscrites de Falavier*, château-fort du moyen âge, lesquelles avaient appartenu à son père, et furent enlevées à sa mort.

Les anciennes chartes, qui ont rapport à l'histoire de nos contrées, sont copiées dans Chorier, Valbonnais, Lelièvre, Maupertuy et Charvet. Il ne serait plus possible de retrouver les originaux, car ils étaient déposés dans les archives de l'église de *St-Maurice*, et ils ont été brûlés pendant le règne de la terreur.

CONCLUSION.

Je pense qu'il conviendrait,

1.° De donner dans l'arrondissement la plus grande publicité aux questions proposées par l'Académie royale des inscriptions et Belles-Lettres; car beaucoup de personnes instruites, qui habitent la campagne, se feraient un plaisir de nous seconder dans nos recherches, si elles y étaient engagées..... Elles recueilleraient et nous feraient connaître les médailles, les anciennes monnaies, les inscriptions et les vieux titres qu'elles parviendraient à découvrir. Nous les prierions de ne pas négliger les traditions et les chants populaires sur les châteaux-forts du moyen âge, et enfin elles nous indiqueraient les hameaux dont les noms paraîtraient dériver d'antiques souvenirs ou d'événements remarquables.

2.° De comprendre sur la liste des bienfaiteurs de la Bibliothèque ou du Musée les personnes qui nous feraient parvenir des ouvrages rares, des manuscrits, d'anciennes chartes ou d'anciens titres se rattachant à l'histoire générale ou à celle du pays, des médailles, de vieilles monnaies, des débris d'antiquités romaines ou du moyen âge.

3.° D'établir une correspondance suivie avec l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, et les autres sociétés savantes du royaume. De leur envoyer des *fac-simile* ou des descriptions des objets curieux qu'on trouverait à l'avenir, et de consigner ces découvertes, non-seulement dans nos registres, mais encore dans le *Bulletin universel*, dirigé par M. le baron de Ferussac, le *Journal du département de l'Isère*, et les *Archives historiques, statistiques et littéraires du département du Rhône.*

4.° De faire lever le plan de chaque com-

mune de l'arrondissement ; sur lequel plan figureraient exclusivement les *tumuli*, les voies romaines ou du moyen âge, les vieux châteaux, les anciennes églises, et généralement tous les monuments remarquables.

Cette opération, pour les communes cadastrées, ne serait ni longue ni coûteuse ; il ne s'agirait en effet que de faire une copie au trait de la première planche de chaque atlas, laquelle contient ordinairement tout le territoire de la commune.

Il serait inutile d'indiquer dans cette copie la nature et la division des immeubles. On se contenterait d'y porter les chemins tels qu'ils existent, avec les lignes de séparation des différents hameaux de la commune dont on donnerait les noms.

Le Gouvernement pourrait ordonner qu'à l'avenir les directeurs des opérations cadastrales feraient remettre un plan semblable à chaque chef-lieu de sous-préfecture. Il désignerait lui-même les signes qui seraient employés pour distinguer entre eux les différents monuments.

A l'aide de cette mesure, la France aurait, en peu d'années, une carte générale, tout à la fois géographique et archéologique.

5.° De faire lever trois plans spéciaux de la ville de Vienne.

Le premier comprendrait les remparts et les quais romains ; il renfermerait la plaine de l'Aiguille, et même les territoires de *Ste-Colombe* et de *St-Romain*, qui font aujourd'hui partie du département du Rhône, mais qui, pendant la domination romaine, étaient couverts d'habitations formant un des faubourgs de la ville de Vienne. On placerait sur ce plan, suivant leurs positions, les monuments ou débris de monuments romains encore apparents.

Le second plan, semblable au premier, quant à son enceinte, indiquerait le véritable emplacement des aquéducs, des égouts, des chemins couverts, et généralement de toutes les constructions romaines *souterraines* qu'on connaît jusqu'à ce jour, ou qu'on découvrirait par la suite.

Enfin, le troisième serait réduit à l'enceinte des murs gothiques, et indiquerait la position des monuments remarquables postérieurs à la domination romaine, qui sont encore debout. On pourrait même déterminer avec précision, sur ce plan, la place qu'occupait chaque église détruite pendant la révolution.

(Les articles suivants n'ont rapport qu'à l'administration intérieure de la Commission des Beaux-Arts).

A Vienne, le 10 février 1829.

MERMET aîné.

La Commission des Beaux-Arts approuve le Rapport ci-dessus, et en adopte les conclusions.

Elle reconnaît surtout qu'il y aurait utilité à donner dans l'arrondissement la plus grande publicité, non-seulement aux questions proposées par l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, mais encore aux réponses de M. Mermet. Ces réponses, rédigées

avec méthode et clarté, tout en satisfaisant aux questions, autant que le permettent les découvertes faites jusqu'à ce jour, peuvent encore servir de guide aux personnes qui s'occuperaient de recherches archéologiques dans la ville de Vienne et les environs, etc.

A Vienne, le 13 février 1829.

Le CHEVALIER DE MIREMONT, maire de Vienne, membre du Conseil général du département, *Président*.

BOISSAT, docteur médecin, membre du Conseil général.

TREMEAU, avocat, membre du Conseil municipal.

DELORME, avocat, bibliothécaire et conservateur du Musée.


32101 067699015

